TREMPLIN JEUNES (AIDE AU PERMIS) PAR LA VILLE DE CALONNE-RICOUART

La Ville propose les dispositifs « Tremplins jeunes » et « Trempl'anim' ». Ils permettent de bénéficier d'**une bourse de 400 €, en échange d'un engagement au sein de la commune.**

Vous devez pour en bénéficier :

travailler pendant 5 jours, soit sur des chantiers pour la Ville, soit au sein d'un accueil de loisirs
participer à une journée citoyenne.

Cette bourse est destinée à financer une partie d'un projet personnel ou professionnel, par exemple une formation ou le permis de conduire.

Le projet est défini avec les animateurs et un suivi individuel de votre parcours est également proposé.

Pour plus d'infos, contactez le Centre Isabelle-Aubret au 03 21 62 01 57.

https://www.calonne-ricouart.fr/vivre-a-calonne/le-centre-social-la-maison-bleue/16-25-ans/tremplin-jeunes-tremplanim

Centre Social de la Maison Bleue de Calonne-Ricouart
1 rue du Parc
Mairie de Calonne-Ricouart
62470 - Calonne-Ricouart
https://www.facebook.com/p/Centre-Social-La-Maison-Bleue-100094129927282/?locale=fr_FR